SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL
Emploi, Travail et
Concertation sociale

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 1250100: exploitations forestieres

En vigueur au 01/01/2015 (Dernière actualisation de la page 09/01/2015)

1. REGIME HORAIRE (sur base hebdomadaire): 38h

1.1. ESSENCE: FEUILLUS

1.1.1. TRAVAUX: ABATTAGE

1.1.1.1. ESPECE D'ARBRE: TOUTES ESSENCES

Catégorie		
40/89	EUR/m3	3.52
90 et plus	EUR/m3	2.88

1.1.1.2. ESPECE D'ARBRE: PEUPLIERS

Catégorie		
moins de 120	EUR/m3	3.46
120/179	EUR/m3	2.00
180 et plus	EUR/m3	1.64
toutes catégories	EUR/m3	2.04

1.1.2. TRAVAUX: DECOUPE ET MISE EN TAS SANS CHARGEMENT

Produit de bois		
1a.Houppier, baliveaux et taillis	EUR/stère	8.33
1b.Qualité trituration	EUR/stère	8.33
2.Houppier peuplier	EUR/ton	7.94
3.Houppier et baliveaux	EUR/ton	6.38
4.Fendage avec aide mécanisée	EUR/stère	6.38
5.Découpage de grumes de peuplier avec aide mécanisée	EUR/m3	0.71

1.2. ESSENCE: RESINEUX

1.2.1. TRAVAUX: ABATTAGE

1.2.1.1. ESPECE D'ARBRE: TOUTES ESPECES (SAUF PIN SYLVESTRE)

Pour pelage forestièrement : augmentation de 20%.

Catégorie		Distinction	
		Catégories à la finition	Abattage devant ébrancheuse
30 et moins	EUR/m3	22.45	2.54
31/40	EUR/m3	14.41	2.54
41/50	EUR/m3	9.64	1.94

51/60	EUR/m3	7.35	1.94
61/70	EUR/m3	7.04	1.94
71/119	EUR/m3	6.38	1.59
120 et plus	EUR/m3	5.14	1.21

1.2.1.2. ESPECE D'ARBRE: PIN SYLVESTRE

Catégorie		
40/69	EUR/m3	5.77
70/89	EUR/m3	4.83
90 et plus	EUR/m3	3.22

1.2.2. TRAVAUX: DECOUPAGE NORMALE EN QUELQUE ENDROIT QUE CE SOIT

1.2.2.1. PRODUIT DE BOIS: TRONCES DE SCIAGE (cubage et recoupe de la pointe compris)

Catégorie		Endroit	
		En forêt	Sur chantier
60/89	EUR/m3	0.86	0.56
90 et plus	EUR/m3	0.56	0.38

1.2.2.2. PRODUIT DE BOIS: BALIVEAUX

Catégorie		Endroit	
		En forêt	Sur chantier
Résineux 40/80 (maximum 3 dimensions)	EUR/m3	5.77	9.64

1.3. ESSENCE: SALAIRE HORAIRE MINIMUM POUR LE TRAVAIL EFFECTIF

Catégorie		
Ouvriers non qualifiés	EUR/heure	10.15
Ouvriers spécialisés	EUR/heure	11.05
Ouvrier transporteur routier	EUR/heure	11.05